

S. SECRETI VNIVERSITATIS LVGD. Les fleurs de lis indiqueraient que Lyon s'était mis sous la protection des rois de France. La date primitive de ce sceau n'est pas précise ; elle flotte entre les années 1215 et 1270 ; opinion confirmée par le texte de Paradin (1), et par l'absence de pont sur le contre sceau, qui nous semble reproduire l'état du Rhône avant l'arrivée du pape Innocent IV. On sait que ce pontife, méritant doublement son nom, vint en 1245 présider à Lyon un concile œcuménique, et préparer l'édification du pont nommé aujourd'hui pont de la Guillotière.

Si nous voulons aller plus loin, nous trouverons quelques indications dans l'étymologie même du nom de Lyon. Lorsque la langue latine eut fait place dans nos pays à la langue romane, et le serment de Louis le Germanique nous apprend que cette transition était complète au IX^e siècle, le nom de Lugdunum fut remplacé par celui de Lyon, ou un autre approchant. Nous témoignons ici du doute, parce que le latin seul étant resté en possession des actes authentiques, nous n'avons, jusqu'au XIII^e siècle, aucun document sur ce changement de nom. Néanmoins, cette dérivation ne doit point nous paraître extraordinaire, elle est appuyée sur de nombreuses analogies. *Noiodunum* et *Noviodunum* ont fait Noyon ; *Novidunum*, Nyon ; *Laudunum*, Laon ; *Sedunum*, Sion ; etc. On peut donc admettre que lorsque les cités se donnèrent des marques distinctives, Lyon, imitant la plupart de ses sœurs, prit des armes parlantes. Le lion était, en effet, un symbole honorable qui flattait son amour propre, et qui avait, d'ailleurs, l'avantage de se rattacher à une origine plus ancienne dont nous parlerons bientôt. Tel était aussi l'opinion de l'historien de Rubys.

Remontons plus haut; « il paraît, dit l'auteur des *Mé-*

(1) V. Paradin, p. 158, et Menestrier, *Hist. Cons.* XXXIII.